

PRÉCISION

**ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION
23 JANVIER 2018**

PRENEZ AVIS que la demande ayant trait à la démolition de l'immeuble situé au :
3550, rue Saint-Patrick,

paru dans l'édition du 11 janvier 2018 de La Voix Pop, ne portera que sur la **partie arrière** du bâtiment.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, d'ici le 20 janvier 2018, faire connaître son opposition écrite et motivée à : M^{me} Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l'adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca .Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le *Comité* lors de cette séance.

Montréal, le 18 janvier 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude